

Comité de gouvernance PTRTE du PETR Cœur de Lorraine

Du 11 décembre 2024

Salle Le Bardoux, 2 place Maurice Genevoix, 55160 Les Eparges

Présents :

- LEGOUET Caroline, Département de la Meuse
- ROLLOT Lydie, Maison de Région
- FLECKSTEIN Julien, CC des Côtes de Meuse Woèvre
- VERA Audrey, CC De l'Aire à l'Argonne
- AUBRY Martine, CC De l'Aire à l'Argonne
- ARGAT Pierre-Yves, Sous-préfecture de Commercy
- PANNECOUCKE Xavier, Sous-préfecture de Verdun
- ALEXANDRE Didier, CC du Territoire de Fresnes en Woèvre
- MESOT Regis, CC du Sammiellois
- LOUIS Thomas, PETR Cœur de Lorraine
- PIERSON Xavier, PETR Cœur de Lorraine
- DAUMAS Laura, PETR Cœur de Lorraine

Introduction par M PIERSON Xavier, Président du PETR Cœur de Lorraine

M PIERSON présente la salle où les membres sont invités pour cette réunion et remercie les structures présentes (département, Etat et Région) car elles ont participé à la réalisation de ce projet grâce aux financements attribués.

Il présente ensuite l'objet de la réunion, le comité de gouvernance du PTRTE, Pacte territorial de relance et de transition écologique, devenu en 2024 le pacte pour la réussite de la transition écologique. Malgré ce changement de nom le contrat signé entre l'Etat, la Région, le Département et le PETR Cœur de Lorraine à toujours trois vocations, 3 axes de travail à savoir : le développement de l'économie local, de la cohésion territoriale et sociale et la transition énergétique et écologique.

Nous vous rappelons que ce contrat est animé par deux instances de gouvernance :

- le comité de gouvernance, pour lequel nous sommes là aujourd'hui, qui vise à suivre l'évolution du contrat, assure le suivi et l'évaluation des projet et valide les priorités et les projets à y intégrer,
- le comité technique qui à vocation d'échanger sur les projets mais également de préparer les comités de gouvernance.

Pour suivre ce contrat nous avons un outil commun : la plateforme RESANA. Le PETR Cœur de Lorraine assure l'animation du contrat en co-pilotage avec les personnes présentes aujourd'hui.

Ce nouveau PTRTE poursuit plusieurs ambitions notamment **simplifier les contractualisations et travailler collectivement** avec les services de l'Etat, les intercommunalités, les communes en cherchant l'association de la Région et du Département et d'autres acteurs locaux publics ou privés. Cela permet un recensement des projets existants, une coordination et de lancé des initiatives pour le territoire.

Pour conclure, toutes les bonnes idées sont à inscrire au PTRTE et grâce au travail en cotech et cogouv, une hiérarchisation des actions et une mise en route avec les différentes aides des partenaires simplifie la mise en œuvre des projets.

Présentation succincte de la feuille de route de la planification écologique

Il est présenté les 7 thématiques et les 80 actions de la feuille de route. Suite à cela les attentes sont de revoir les projets intégrés au PTRTE en fonction de cette feuille de route, de cibler les nouveaux projets en fonction des priorités données et de prioriser les actions qui seront en cours de déploiement sur les années 2025/2026. Une évolution du tableau RESANA est en cours pour faciliter cette mise en œuvre.

Il est questionné les besoins pour les territoires pour les suites du PTRTE sur la communication de cette feuille de route ?

- Relance les maires pour connaître leur besoin en lien avec les EPCI
- Travail sur la réalisation d'une fiche ou outil de synthèse pour être très concret sur la marche à suivre et les projets à intégrer au contrat

Les sous-préfets rappellent les contraintes actuelles et l'importance du fléchage des actions dans ce contrat car il conditionne les aides financières (à rappeler aux maires et l'importance des fléchages par thématique). En effet, certain contrat comme petites villes de demain ou villages d'avenir ont vocation à perdurer en 2025 mais pour d'autres subvention les montants 2025 ne sont pas encore connus. Les élus présents valident cette démarche.

M Mangin de la Région maintient la vocation du PTRTE d'avoir l'ensemble des projets au même endroit et de simplifier l'accompagnement en convergence des attentes de la feuille de route. Il rappelle la démarche de planification réalisée en Grand-Est courant 2024 et souhaite valoriser et remercier le travail réalisé en Meuse lors des appels à contribution par les territoires (participation aux réunions, au bilan des actions etc.). Grace au travail participatif mené, la Meuse est présentée comme un territoire dynamique et engagé depuis de nombreuses années dans la transition écologique. L'idée d'un document à destination des maires permettra de savoir dans quelles thématiques ils peuvent s'inscrire ou de s'orienter vers les priorités données. Il faut profiter de ce nouvel élan pour capter les moyens nécessaires aux développements des projets.

En continuité et suite au comité technique qui a souligné des difficultés pour recenser l'ensemble des projets sur le territoire, les sous-préfectures et les partenaires présents seront également des relais pour faire remonter les projets suites aux dépôts de demande de subvention, notamment en DETR ou DSIL en début 2025 avant le prochain COTECH.

Revue de projets

Il est présenté l'état d'avancement du PTRTE depuis 2022. Puis, la revue de projet est proposée ainsi :

- Actions terminées
- Actions par communautés de communes puis par porteurs
- Actions prioritaires 2025/2026
- Validation des nouveaux projets

Commentaires :

⇒ Actions terminées :

- Passage de l'action A101P015 : équipement en PV d'un bâtiment Intercommunal, sur la CC du Territoire de Fresnes en Woëvre comme terminée.
- Ajout des actions suivantes comme terminées :
 - Étude sur le transfert de compétences eau et assainissement (CC TFW)
 - Numérique au service de l'action des collectivités
 - Aider la forêt au changement climatique

⇒ Actions sur la CC des Côtes de Meuse Woëvre

- Précision à ajouter sur l'action rénovation énergétique de la mairie de Buxières, retrait du frein concernant le bâtiment mitoyen et projet toujours à l'étude - **non prioritaire**
- Action pour la forêt lancée mais manque d'ingénierie pour finaliser le projet – il est demandé à la Région s'il serait possible de **proposer un accompagnement ? Oui la Région va voir les possibilités.**
- Explication de l'action « **Mad'in L'eau Reine** » : projet inscrit depuis 2021 sur la réserve d'eau, projet futur d'atelier territoire en cours de lancement – proposition de mettre **démarrée** plutôt que Stand-by.
- Programme pédagogique plan paysage en cours de **recherche de financement car diverses actions avaient été proposées les intégrer en individuelle pour suivre les avancées** dans le PTRTE

⇒ Actions sur la CC De l'Aire à l'Argonne

- Ajout de l'action Réhabilitation de la boulangerie-épicerie à Vaubecourt, fait en partie recherche bureau d'étude – **priorité 2025**
- Pour le projet « Boucle de rando Argonne Meuse TGV VDF - 80km, en réflexion » mettre plutôt **en cours** car des échanges avec la Région et les territoires voisins sont lancés

⇒ Actions sur la CC du Territoire de Fresnes en Woëvre

- Mettre en statut terminé l'étude sur le transfert de compétences eau et assainissement
- Ne pas inscrire le plan pluri annuel sur les cours d'eau et sur les risques d'inondation en cours d'élaboration, peut être seront à y inscrire les actions concrètes

⇒ Actions sur la CC du Sammiellois (hors Saint-Mihiel)

- Aide technique et administrative à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, **inscrire dans l'état d'avancement « diagnostic thermique avec préconisation à travers le futur SPRH »**
- A retirer : « Numérique au service de l'action des collectivités » et « Aider la forêt au changement climatique » **mettre statut abandonnée ou pu en réflexion par la CC mais d'autres porteurs**

- « Diagnostic des ouvrages d'art » préciser « étude CEREMA terminée mais relance cabinet extérieur pour diagnostiquer les ouvrages d'arts communaux proposés par les communes dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à la CC. Lancer un programme de réhabilitation »
- Vélo route **voire position département par rapport au canal et recherche de financement ensuite**
- Extension de la Zone d'activités sise à Chauvoncourt mettre dans l'état d'avancement : cabinet d'archi missionné – permis d'aménager déposé, en cours d'instruction
- PLUi pas démarré car PLU de la commune de Saint-Mihiel en cours et si commence PLUi le rend obsolète : mettre en état d'avancement à lancer dès révision du PLU de Saint-Mihiel réalisé
- Maintien de l'outil numérique dans les écoles selon l'avancée des nouvelles technologies (ENI, etc ...) = tous concernés car problème TBI et pas de financements (en attente de l'EN ou de l'Etat) et plus de maintenance, **quelle solution travail de coordination ?**
- Transformation de l'épicerie en médiathèque, bibliothèque, photothèque et agence postale, enquête population réalisée. Dossier APD en cours – **mettre en priorité 2025/2026**
- Confortation des travaux de réhabilitation de l'église de Lacroix pour la valorisation et la sauvegarde des fresques Donzelli dans le cadre de Route DONZELLI : état d'avancement – Diagnostic du bâti réalisé par un architecte du patrimoine – consultations techniques à lancer début 2025 – Montag financier de l'opération en 2025 – travaux par tranches à partir de 2026 - **(Prioritaire)**
- Réhabilitation de la salle et du gîte communal de Ranzières : finalisation premier trimestre 2025
- Troisième traverse de Lacroix : phase 1, 2024 ou 2025 et phase 2, en 2025

⇒ Action de la ville de Saint-Mihiel

- Validation du changement de nom « aménagement de l'ilot Morguesson
- Explication des modifications du projet XCO (délocalisation et projet de plus petite envergure mais qui permet d'utiliser les infrastructures de proximités)
- Importance de la requalification de la rue notre dame au centre-ville (PVD) – étude de faisabilité Ville + CC.

⇒ Actions des autres porteurs

- Pas de commentaires sur les actions notées, il est évoqué l'AMI « [Bus santé-dépistages pour les femmes](#) » dans les zones rurales sous-denses médicalement » que la Région souhaite déployer, AAP en cours jusque octobre 2025. De plus, la mobilité est un enjeu fort pour le territoire, M MESOT fait allusion à la voie ferrée qui pourrait être utile pour déployer des solutions de transport en communs. En parallèle, madame DAUMAS explique que sur le territoire nous sommes en attente du déploiement du Médicobus porter par la CPTS du Nord Meusien.

⇒ Actions PETR

- M PIERSON expose que pour le PAT beaucoup d'action sont noté en stand-by ou non démarrée, mais l'arrivée de monsieur LOUIS Thomas en septembre dernier va permettre de relancer certaines pistes.

⇒ *Action prioritaires 2025/2026*

- *Ajout de l'action « Réhabilitation de la boulangerie-épicerie à Vaubécourt »,*
- *Transformation de l'épicerie en médiathèque, bibliothèque, photothèque et agence postale, enquête population en cours – mettre en priorité 2025/2026*
- *Confortation des travaux de réhabilitation de l'église de Lacroix pour la valorisation et la sauvegarde des fresques Donzelli dans le cadre de Route DONZELLI : état d'avancement – Diagnostic du bâti réalisé par un architecte du patrimoine – consultations techniques à lancer début 2025 – Montage financier de l'opération en 2025 – travaux par tranches à partir de 2026 - **(Prioritaire)***
- *Adapter les compétences prof aux besoins du territoire, la Région **propose le retrait de cette action** issu du contrat de ruralité terminé en 2021, car cela est travailler avec les services de la Région et également travaillé avec l'Etat dans les futurs comités locaux pour l'emploi.*

*La Région informe sur la démarche initiée par M DIDRY sur **les usages du numérique**. Un lien avec e-santé, la Région et Grand Est innove est en cours de travaux pour trouver des déclinaisons dans les PTRTE. Madame AUBRY expose que la CC De l'Aire à l'Argonne a été retenue par la R2gion pour être territoire pilote sur les usages du numérique.*

Sur le volet culturelle et attractivité du territoire madame AUBRY expose le projet de l'office du tourisme pour promouvoir le territoire avec la visite début 2025 d'un salon à paris pour voir comment peut être promu le territoire comme destination verte lors d'un prochain salon.

⇒ *Nouveaux projets*

- *Validation du projet de bar/restaurant à Villotte sur Aire*
 - *Validation du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la CC du Territoire de Fresnes en Woëvre*
 - *Validation du projet de rénovation énergétique des gymnases de la CC du Territoire de Fresnes en Woëvre*
 - *Validation du projet Virage écoresponsable et inclusif, par l'APF France Handicap à l'ESAT de LACHAUSSEE en deux étapes*
 - *Validation du projet de Travaux église Saint Michel de l'Abbaye de Saint-Mihiel*
 - *Validation de l'étude CTEAC par la CC du Sammiellois*
 - *Refus de l'inscription du SPRH car en cours de conventionnement voir plus tard pour les actions en lien avec les EPCI*
 - *Validation des trois projets suivants : Etude et travaux de reprise d'étanchéité et structure du bassin de la piscine intercommunale / Réhabilitation de logements communaux à Lacroix sur Meuse / Aménagement d'un espace d'activités culturelles de plein air à Lacroix sur Meuse*
 - *Validation du projet rénovation de l'ancien bâtiment de la mairie de Buxerulles – Etude et conception 2025*
 - *Report de l'intégration du projet de traverse communale à Nicey-sur-Aire dans l'attente d'éléments complémentaires par la Région.*
 - *Validation de l'inscription des projets suivants portés par le PNRL : tour du lac de Madine + sentier interprétation + projets de belvédères et comme prioritaire pour 2025/2026*
-

Suites à donner

Il est rappelé le calendrier annuel. Les prochaines instances de gouvernances auront lieu après les dépôts de dossiers dans les différentes instances entre mai et juin en fonction des besoins.

La Région rappelle l'intérêt de prioriser les projets qui se dérouleront courant 2025/2026 et explique les travaux en cours pour travailler en amont sur des indicateurs d'évaluation pour la mise en place de la feuille de route de la planification écologique.

En conclusion, M ARGAT et M PANNECOUCKE, sous-préfets félicitent le territoire pour les nombreux et intéressants projets, la dynamique partenariale et la bonne organisation qui montre tout l'intérêt du PTRTE sur les territoires.